



Trois négociations clés à venir : prêts ?!

QVCT

La CGT SOITEC a obtenu l'ouverture d'une négociation sur la **Qualité de Vie au Travail et les Conditions de Travail (QVCT)**. Le bilan mitigé des cellules mises en place après la grève de juin 2022, l'augmentation du nombre de cas de [RPS](#), de démissions (en particulier chez les cadres), la détérioration des conditions de travail dans presque tous les secteurs de notre entreprise ainsi que l'absence d'un outil objectif pour vous consulter sur votre bien/mal-être montrent à quel point il est urgent de discuter sans tabou du sujet avec nos dirigeants. **Accorder plus d'autonomie et de confiance** envers celles et ceux qui font tourner quotidiennement cette entreprise afin qu'ils puissent **agir concrètement sur l'organisation de leur travail**, voilà le principal enjeu de cette négociation.

Comme à notre habitude et pour nous permettre de défendre au mieux vos intérêts, **nous mettons à votre disposition le questionnaire ci-dessous** qui guidera notre syndicat tout au long de ces négociations (NAO 2024 & QVCT).

Nous rappelons que la **CGT SOITEC** avec **60% de représentativité** depuis les dernières élections professionnelles est **le seul syndicat à pouvoir entériner ou bloquer les accords** qui seront négociés tout au long de ce mandat, il est donc primordial que vous fassiez entendre votre voix lors de ces consultations ouvertes à toutes et à tous. Après chaque processus de négociation, nous vous solliciterons pour que vous donniez votre position sur les accords proposés par la direction. **La démocratie syndicale est et restera notre ADN.** Vous n'avez plus qu'à **CLIQUER** :

Consultation NAO 2024 & QVCT



Avenant intéressement

Comme nous le faisons chaque année, nous allons **renégocier les critères d'attribution de l'intéressement** pour l'année 2024. La CGT SOITEC demande à la direction de prendre en compte la situation actuelle (ralentissement de l'activité) qui n'avait évidemment pas été anticipée lors de la signature de l'accord d'intéressement il y a 2 ans. Même si la direction peut légalement rester sur l'accord initial (à défaut d'avenant), **il serait complètement injuste de faire porter aux salariés les prévisions de croissance exagérément élevées de notre précédente direction** rattrapée par la réalité du marché.

NAO 2024

Les Négociations Annuelles Obligatoires 2024 vont commencer fin mai dans un contexte particulier. Même si **l'inflation (INSEE)** baisse depuis début 2023 pour se situer actuellement autour de **2,5%**, les prix de l'énergie et de l'alimentation restent très élevés et affectent significativement nos factures.

Soitec fait actuellement face à un problème de stock de la chaîne d'approvisionnement de la téléphonie mobile, en particulier au sein des fonderies. Néanmoins, les signaux repassent au vert sur ce marché (*fables*, fabricants) et la Direction nous a assuré que jusqu'à présent il n'y a **pas de perte de parts de marché à déplorer**. En parallèle, la **diversification de nos produits** se poursuit, ainsi nos relais de croissance que sont le POI et le SmartSiC sont en bonne voie pour s'imposer sur leurs marchés. Le second semestre de l'exercice 2024-2025 permettra à notre entreprise de **renouer avec « une croissance long terme »**.



Calendrier des négociations

QVCT	Intéressement	NAO 2024
30 avril	24 mai	28 mai
14 / 30 mai	17 juin	11/20/27 juin

REVUE DE PRESSE : entre rétropédalages et couacs...

LA
TRIBUNE

L'USINE NOUVELLE
DEMAIN SE FABRIQUE AUJOURD'HUI

LE DAUPHINÉ
libéré

france • 3

Marianne

Qu'on le déplore ou pas, **la communication est un enjeu central pour l'ensemble des entreprises et Soitec se doit de maîtriser la sienne**. Sans vouloir « tirer sur l'ambulance », il est nécessaire d'analyser la dernière séquence surtout que pour ne rien arranger elle arrive après **trois révisions à la baisse de nos objectifs depuis le mois de novembre** ayant, entre autres, entraîné un dévissage de notre cours de bourse.

Avant tout ce tapage médiatique récent, nous vous avons informé sur la [Communauté CGT SOITEC](#) d'un courrier de la Commission Nationale du Débat Public ([CNDP](#)) à l'attention de notre direction concernant « le projet d'extension de l'entreprise SOITEC et de la zone d'activité économique (ZAE) d'accueil à Bernin ». **Étonné de cette découverte (aucune communication interne), notre syndicat avait alors sollicité directement la Direction pour en savoir plus. Cette dernière avait balayé d'un revers de main notre interpellation** en expliquant qu'il n'y avait pas d'urgence et que cette concertation préalable n'était pas importante. Ce sujet a d'ailleurs été enlevé de l'ordre du jour de la dernière commission CSE « environnement » puisque jugé soi-disant non prioritaire.

Sachant que tous les documents de la CNDP sont publics et au vu du [contexte tendu concernant l'extension de ST Microelectronics](#), **comment notre direction a-t-elle pu penser que son choix de suspendre soudainement son projet extension serait sans conséquence et qu'elle n'aurait pas besoin d'« accompagner » une telle décision ?** Le fait que notre Direction avance l'argument de nos difficultés conjoncturelles pour justifier cette décision peut également interroger alors que [ce document initial de la CNDP datant de décembre 2023](#) mentionne « un projet d'extension dans les 5 à 10 ans ». Une chose est sûre le collectif citoyen [STopMicro s'est accaparé cette décision](#) et est, de fait, « remonté à bloc » pour les prochaines échéances...

En parallèle de ces tergiversations, notre Directeur Général a insinué auprès de l'agence Bloomberg que Soitec envisageait [une installation aux Etats-Unis](#) dans un futur proche. Dans **un contexte de compétition entre les Chips Acts américains et européens** pour attirer les entreprises clés du secteur, il n'en fallait pas plus que pour la presse s'enflamme jusqu'à envisager [le transfert du projet d'extension initial de l'autre côté de l'Atlantique](#).

Une chose est sûre, **il est anormal que les salariés et leurs représentants découvrent toutes ces informations**

dans la presse, c'est pourquoi les élus CGT SOITEC ont demandé à la direction la tenue d'un **CSE extraordinaire** sur le sujet qui aura lieu le 3 mai afin d'avoir la position officielle de la direction concernant l'implantation de nouvelles usines (France, États-Unis...).

Les **enjeux sociétaux** autour des extensions de ST Microelectronics et maintenant de SOITEC doivent être traités dans leur globalité (environnement, foncier, transport... mais également finalités/applications de notre filière). Les **études d'impact** de tels sites doivent être précises et réalisées en amont du début des travaux par des organismes indépendants. Des **débats démocratiques** autour de ces installations industrielles et de notre activité doivent pouvoir avoir lieu sereinement pour que les bonnes décisions soient prises dans la **transparence**. Loin des effets d'annonce de Macron en juillet 2022 annonçant en grande pompe, [sans concertation préalable](#) et dans [l'opacité complète](#) un projet de « méga-fab » financé par près de 3 milliards d'euros d'argent public en partenariat avec GlobalFoundries avec le succès que l'on connaît... [[GF est aujourd'hui aux abonnés absents](#) et [une partie de la société civile est mobilisée contre le projet](#)].

D'une manière générale les **politiques industrielles** doivent être pensées et définies sur le **temps long** avec un **Etat stratégique** en lien avec les acteurs économiques. Au vu des niveaux de subventions énormes accordés à nos entreprises et des enjeux majeurs de souveraineté sur une filière comme la nôtre, **la localisation de sites de production doit clairement être favorisée en France voire en Europe en conditionnant les aides perçues** (gouvernance, social, environnement...).

Pour conclure, **cet épisode ternit une nouvelle fois l'image de notre entreprise** après [la crise de gouvernance de début 2022](#). Pourtant de réelles avancées sur la réduction de notre empreinte environnementale ([eau](#), décarbonation) ont déjà été réalisées par les équipes sur le terrain (+ projets/investissements à venir) et auraient pu permettre de donner une toute autre perception de notre entreprise. Que ce soit vis-à-vis de l'externe mais également de l'interne, nous attendons qu'à l'avenir notre **communication** soit **mieux maîtrisée et plus lisible**. Enfin **notre Direction et notre Conseil d'Administration** se doivent, plus que jamais, d'être à **la hauteur des nombreux enjeux sociétaux et de souveraineté** autour de notre filière quand de futures décisions devront être prises.